

L'innovation dans les approches de développement territorial : Cas d'une zone difficile au Sud-est tunisien

Labiadh Ines, UMR PACTE-Territoire. Université de Grenoble

Labiadh_ines@yahoo.fr

Résumé

« *Les zones difficiles se trouvent dans l'obligation de modifier leur fonctionnement* ». C'est ainsi que nombreuses études avaient expliqué la nécessité dans laquelle se trouvent de nombreuses régions défavorisées du monde de trouver des alternatives pour le développement de leurs territoires. Des alternatives basées sur des richesses et des ressources autres que celles sur lesquelles a été bâti le fameux paradigme du « modèle dominant ».

Au début des années 2000, la zone de Béni Khédache au Sud Est tunisien, s'engage dans un processus de développement basé sur la valorisation de ses ressources spécifiques.

On tente à travers cette étude d'étudier le phénomène d'émergence des ressources territoriales dans le développement local de cette zone. Pour ce faire, on a tenté de suivre de près la dynamique de développement nouvelle, basée sur la valorisation des potentialités et des richesses identitaires et spécifiques de Béni Khédache. On identifiera par ailleurs, le mode de gouvernance nécessaire à cette valorisation.

Mots clés : zones difficiles, développement territorial, ressources spécifiques, gouvernance territoriale.

Abstract

« *The difficult areas are obliged to modify their operation* ». Thus, many studies had explained the need in which are many disadvantaged regions in the world to find alternatives for the development of their territories. Alternatives which are based on wealths and resources other than those on which was built the famous paradigm of the « dominant model ».

At the beginning of the years 2000, the zone of Béni Khédache in the Tunisian South East, engages in a development process based on valuation of its specific resources.

We try through this study to study the phenomenon of emergence of the territorial resources in the local development of this zone. With this intention, we tried to follow closely the new dynamics of development, based on the valuation of the potentialities and specific wealths of Béni Khédache. We will identify also, the mode of governance necessary to this valorization.

Key words: difficult zones, territorial development, specific resources, territorial governance.

1. Eléments de bibliographie : Problématique du développement territorial dans les zones difficiles méditerranéennes

1.1 En général

Les zones difficiles ont acquis ce dénominateur en raison des contraintes qu'on leur attribuait par rapport à leur incapacité de s'intégrer dans des systèmes économiques de plus en plus compétitifs et ouverts. Ces espaces, et les sociétés qui y vivent, sont en effet marqués par diverses contraintes qui limitent leur développement. Ces dernières rendent difficiles les activités de production et provoquent l'émergence des problèmes socio-économiques pour les populations.

Pour Requier-Desjardins (2009), la notion des zones difficiles désigne des zones de faibles capacités, dont les milieux naturels sont hostiles ou contraignants (zones de montagnes, zones arides) parfois peu accessibles et faiblement urbanisées. Il s'agit donc de zones situées dans des systèmes écologiques arides, désertiques, ou marqués par des reliefs importants. Ces caractéristiques physiques rendent difficile leur urbanisation de point de vue de l'installation des infrastructures routières, des équipements et des services, mais aussi de la mise en place des activités économiques (usines, industries, infrastructure touristique, etc.).

Par ailleurs, les zones difficiles sont également appelées zones défavorisées ou défavorables. Ces qualificatifs mettent ces espaces en situation de comparaison avec d'autres milieux plus favorables à l'installation et à la durabilité des systèmes de production. Cette idée a été développée en 2009 par Campagne et Pecqueur. Ils considèrent, en effet, que les zones difficiles se trouvent en état de « sous développement » par rapport aux régions plus dotées en facteurs de production. Ce sous développement serait dû, pour certains (Bazin et Roux, 1993), à la délocalisation des activités hors des espaces moins compétitifs. Cette délocalisation serait le résultat du mécanisme croissant de la concurrence internationale et de l'accumulation inégale du capital (ibid.).

En Méditerranée, les zones difficiles sont principalement rurales (Chassany, 1994 ; Elloumi, 1996 ; Roux et Guerraoui, 1997). Au Nord de la Méditerranée, les activités qui y sont développées, sont à dominante agricole et ce jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Cette période a été marquée en effet par la révolution industrielle qui, couplée au progrès technique important, était à l'origine de la « descente » des activités agricoles dans les plaines, quittant ainsi les collines et montagnes rurales qu'elles occupaient depuis longtemps. Il s'agit donc d'une délocalisation de l'activité productive principale hors des zones difficiles en direction des espaces plus favorables et aptes à intégrer les éléments d'une agriculture «

moderne ». Le progrès technique, apporté pendant cette période de révolution industrielle, avait pour objectif de mettre en place des avantages comparatifs dus à la modernisation de l'agriculture qui a été appuyée en Europe par la mise en place de la Politique Agricole Commune (ibid.). Les zones difficiles ont été, de ce fait, négligées en raison de leurs caractéristiques surtout physiques qui contrarient l'application des actions de modernisation de l'agriculture.

D'autre part, les « zones difficiles » sont aussi le produit historique de la succession des politiques publiques de développement agricole et rural sur les deux rives de la Méditerranée pendant la période d'après la guerre et jusqu'aux années 1970. Ces dernières ont eu pour effet d'augmenter l'écart entre « zones favorables » et « zones difficiles ». C'est ainsi que la Politique Agricole Commune (PAC), appliquée en Europe à partir des années 1960, a permis la transformation des grandes et moyennes exploitations tout en délaissant 80% du territoire agricole européen dont les agriculteurs travaillaient dans des conditions socio-économiques ne leur permettant pas de suivre ce courant de modernisation (Campagne et Pecqueur, 2009).

De leur côté, les processus de développement au Sud de la Méditerranée ont été largement organisés par les Etats sans que l'on ait comme au Nord une politique agricole commune. La plupart des Etats ont développé leur agriculture en créant des grands programmes et projets de développement. Ces programmes ont accentué la différenciation des espaces à partir de leurs potentialités agricoles. Dans les zones difficiles, faute de pouvoir mettre en place des projets de développement agricole, on a imaginé des projets de développement rural¹.

Cette différenciation a aggravé encore plus l'écart entre les différents types de zones. Ainsi au moment où les zones favorables et déjà dotées en facteurs de production voient leur compétitivité économique s'accroître, les « zones difficiles » ne peuvent que tenter, avec les projets de développement rural qui leurs sont assignés, d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants et de garantir un minimum de développement indispensable pour la survie de leurs systèmes de production².

¹ On doit remarquer que les projets de développement initiés par la banque mondiale dans les zones difficiles ont été appelés par cette dernière « projets de développement rural ». Cette volonté de les différencier des « projets de développement agricole » montre bien qu'il s'agissait des projets orientés vers l'amélioration des conditions de vie plus que vers l'augmentation de la production

² Cela va se traduire notamment par le fait que « les activités productives » vont devenir des activités «génératrices de revenus » faisant partie des projets de « lutte contre la pauvreté » initiés dans les zones difficiles par la banque mondiale.

1.2 En Tunisie

En Tunisie, l'apparition des « zones difficiles » traduit selon les déséquilibres engendrés par les politiques économiques successives suivies par le pays.

Après l'indépendance (1956), la Tunisie avait parié sur l'agriculture pour jouer un rôle de premier ordre dans le développement économique du pays. L'idée était la prééminence du secteur agricole et la nécessité de mobiliser son surplus. La modernisation de l'agriculture devient ainsi une nécessité et son intégration à l'économie s'est opérée par la mise en œuvre de moyens techniques et par une réforme des structures agraires. Cette dernière s'est opérée par une fusion du secteur traditionnel et de l'ancien secteur colonial, d'ores et déjà nationalisé, sous forme de coopératives de production d'une taille moyenne de 500ha, pour une application optimale de la mécanisation. Le jeune Etat indépendant cherchait aussi, pendant cette période, à assurer un certain équilibre entre les régions et ce en installant des zones industrielles dans les régions marginales qui en étaient dépourvues. A travers cette politique, les matières premières autrefois exportées à l'état brut étaient valorisées dans des usines installées dans le Nord-Ouest, le Centre-Ouest et le Sud du pays (ibid.). Cette politique appliquée pendant la première décennie après l'indépendance, a été remplacée, pendant la seconde, par une autre basée sur l'insertion du pays dans la Division Internationale du Travail (DIT). Dans ce nouveau schéma, le rôle principal assigné à l'agriculture était la fourniture des produits de base pour les masses urbaines. La propriété était en effet donnée à l'industrie manufacturière située dans les milieux urbains ce qui se traduisait par la régression relative de la part de l'agriculture dans les investissements globaux. Par ailleurs, La DIT, basée sur l'industrie exportatrice et surtout sur la sous-traitance, était principalement appliquée aux grandes exploitations agricoles pour la production des produits non traditionnels (fruits, légumes, etc.). Ces exploitations profitèrent des crédits et des subventions pour s'équiper et s'étendre par la location des terres et les travaux à l'entreprise. Les petites exploitations, situées dans les zones marginales et spécialisées dans les productions traditionnelles (céréales, huiles d'olive et produits de l'élevage), étaient de ce fait délaissées et voyaient leurs rendements et productions stagner (Elloumi, 1997). D'autre part, l'orientation des investissements vers les zones déjà dotées en équipements, avec un but de rentabilité immédiate, a aggravé les déséquilibres régionaux et s'est traduite par l'accélération de l'exode rural (ibid.).

En Tunisie, comme dans les autres pays du Sud de la Méditerranée, les politiques macro-économiques et sociales mises en œuvre se sont donc concentrées dans les zones dites

«utiles», favorablement dotées en ressources. La littoralisation des activités et des agglomérations urbaines a accentué les déséquilibres régionaux et les disparités territoriales qu'avaient engendrés ces politiques (Bessaoud, 2007). C'est ainsi que le territoire tunisien va se trouver divisé en deux grandes régions. Une région côtière au Nord et au centre du pays, où se concentre la majeure partie des activités économiques et de la population, et le reste du pays dont le tissu économique est faible et l'espace est beaucoup moins peuplé. Il s'agit principalement du centre Ouest, du Nord Ouest et du Sud. Ce sont des milieux principalement ruraux qui, tout en étant à dominante agricole, ont été délaissés au cours de l'histoire du pays par les politiques et les investissements publics.

1.3 Importance de l'innovation dans les approches de développement destinées aux zones difficiles

Les zones difficiles rencontrent de nombreux obstacles pour s'engager dans un processus de développement comparable à celui mené dans les zones favorables. C'est au niveau de ces zones qu'apparaissent les problèmes de pauvreté, de chômage, d'analphabétisme, d'émigration accentuée, etc. En effet, dans les zones difficiles se combinent plusieurs facteurs pour provoquer un phénomène de marginalisation, d'enclavement ou encore de « retard de développement ». Par ailleurs, les populations vivant dans ces zones, longtemps délaissées par les politiques et projets nationaux de développement, sont les plus sujettes aux problèmes liés à la globalisation de l'économie, à la montée de la compétition entre territoires et aux changements climatiques.

Dans ce registre, plusieurs auteurs avaient défendu l'hypothèse que dans de tels « espaces difficiles », l'innovation devient une nécessité (Leloup *et al*, 2005, Sghaier *et al*, 2006, Campagne *et al*, 2009). Cette dernière doit toucher les différents aspects ayant trait à la dynamique du développement au niveau du territoire. L'approche de développement qui doit être, en effet, suivie dans ces espaces implique la mobilisation des acteurs autour d'un projet commun mettant à l'avance une nouvelle perception du territoire et de ses ressources. Cette nouvelle territorialisation permettra par la suite l'émergence de la zone difficile et sa différenciation par rapport aux territoires voisins, ce qui lui permettra d'échapper à la concurrence avec eux. Et c'est de notre propos à travers cette étude de suivre de près les innovations apportées en matière de développement territorial dans notre zone d'étude « Béni Khédache ». Des innovations qui se manifestent d'une part dans la nature des ressources valorisées et d'autre part dans la manière selon laquelle se sont organisés les acteurs pour assurer leur révélation.

2. Présentation de la zone d'étude : Béni Khédache au sud-est tunisien

La délégation de Béni Khédache appartient au gouvernorat³ de Médenine situé dans le sud-est du pays (figure 1). Elle couvre une superficie de 1356 Km² et compte 28600 habitants en 2004. Son climat est semi-aride et marqué par sa variabilité. En effet, cette région est soumise à la fois aux influences provenant de la zone côtière ainsi qu'aux influences du désert. A cela s'ajoutent les influences du relief sur les différents paramètres climatiques notamment la température, la pluie et le vent. La région est soumise à deux régimes de vents dominants ; les vents de secteur Nord-Nord est à Est, en provenance de la côte et les vents de secteur Sud-Sud ouest à Ouest, en provenance du désert. La variabilité du climat se manifeste à travers le régime pluviométrique caractérisé par des précipitations faibles et irrégulières, parfois torrentielles. De sa part, Le régime thermique est caractérisé par des températures élevées durant l'été, et des températures relativement fraîches durant l'hiver.

Figure 1. Béni Khédache au sud-est de la Tunisie



³ En Tunisie, la délégation est une circonscription administrative intermédiaire entre le gouvernorat et le secteur

2.1 Béni Khédache, une zone difficile

Notre zone d'étude peut être qualifiée de « difficile » en raison de plusieurs contraintes qui y limitent le développement.

Contraintes climatiques et rareté des ressources naturelles

L'environnement de Béni Khédache est marqué par le relief induisant l'enclavement à la fois géographique et économique de la région par rapport aux espaces agricoles et urbains situés au niveau de la plaine. A ceci s'ajoute la rareté des ressources naturelles notamment les ressources en eau souterraine et la difficulté de sa mobilisation. Cette région montagneuse aride se trouve dans un état de dégradation continue qui touche à la fois le sol, les ressources végétales et les ressources en eau. Une dégradation qui résulte de la pression anthropique accrue provoquée par les pratiques agricoles et pastorales inadéquates. Force est de signaler dans ce cadre qu'il est presque impossible de remédier à la pression sur les ressources naturelles exercée par la population dans des milieux où l'agriculture constitue l'activité économique principale et où le système dual entra en crise depuis les années 80⁴.

Ainsi, climat aride et mobilisation des ressources en eau et en sol ayant atteint un niveau critique se sont associés pour induire une agriculture peu rentable et une activité pastorale en crise vu l'état de plus en plus mauvais des parcours.

Contraintes socio-économiques

Un grand problème lié à la difficulté de développement au niveau de la région est due essentiellement à la situation de pauvreté que connaît la population locale. Les ressources naturelles limitées et fragiles n'ont pas empêché la population d'exercer une forte occupation des terres et une assez forte pression sur les ressources naturelles. L'agriculture fait certes vivre une grande partie de la population de Béni Khédache, mais la coupure avec les activités agricoles est souvent définitive pour certains ménages : Les gens essaient de vivre des revenus d'un artisanat traditionnel, de petits métiers et de commerce, toutefois ça constitue un maillon trop faible pour jouer un rôle prépondérant dans le développement de la région.

D'autre part, l'enclavement géographique de la région rend difficiles l'écoulement et la commercialisation des produits. A ceci s'ajoute l'insuffisance de la demande locale, l'absence de l'organisation des filières et le manque de l'esprit de marketing ; la production étant destinée primordialement à la consommation familiale.

⁴ Système économique apparu dès la fin de la seconde guerre mondiale où la faiblesse d'une activité d'agriculture et d'élevage était compensée par les rentes migratoires générées par une immigration importante vers les pays du Nord notamment la France.

L'économie peu diversifiée de la région et l'activité agricole contrariée par un climat aride et des ressources en eau de plus en plus rares, ont conduit à deux phénomènes sociaux majeurs : l'immigration et le chômage.

Le chômage touche de plus en plus les diplômés et notamment les filles. Les hommes quant à eux quittent leurs territoires à la recherche d'emplois dans le centre de la ville ou dans les grandes villes voisines. Un flux migratoire important caractérise aussi les déplacements à l'étranger notamment vers la France.

2.2 Béni Khédache, une zone à forte identité et riche en ressources territoriales spécifiques

Notre région d'étude est caractérisée par une richesse locale valorisable très importante. L'innovation et la valorisation de cette richesse semble être une solution intéressante et primordiale pour le développement de la zone et de toute zone difficile. Cette richesse se traduit par un patrimoine diversifié (agricole, archéologique, naturel..), un savoir faire et des traditions assez ancrés dans l'espace ainsi qu'une forte tradition rurale et un attachement marqué au village.

Dans un autre registre, en raison de sa position géographique, le Sud Est de la Tunisie, a joué au fil du temps le rôle d'intermédiaire entre le Machrek et le Maghreb. Cette porte à l'Orient est un milieu à culture, histoire et identité particulières. La population y vivant porte en effet une identité double résultant d'un brassage de deux cultures le berbère et l'arabe (Belhassine, 2007).

Les sociétés rurales y vivant ont développé des savoirs spécifiques permettant la valorisation des ressources locales ainsi que l'adaptation aux conditions difficiles à la fois naturelles et socio-économiques.

2.2.1 Un patrimoine naturel et des produits agricoles spécifiques

Le territoire de Béni Khédache possède, malgré son enclavement dû au relief et la rareté de ressources en eau, une richesse en biodiversité végétale assez intéressante.

Cette biodiversité est marquée surtout par un couvert végétal spontané très riche en matière de plantes aromatiques et médicinales (PAM) qui bénéficient d'une forte image de qualité et d'authenticité spécifique au paysage de la région. Ces plantes naturelles représentent un atout spécifique pour la région ; elles sont exploitées directement après récolte ou sous forme desséchée ou distillée. Cette multitude d'exploitation leurs donne une variabilité d'utilisation (fournir des huiles essentielles, épices, eaux florales, condiments, ingrédients, médicaments..).

A côté des PAM, la figue sèche est un produit reconnu comme « produit de terroir », c'est un produit trop prisé à l'échelle locale et nationale et dont les prix de vente sont 4 fois plus élevés que le produit frais. L'existence d'une unité de séchage et de conditionnement des figues au niveau du territoire permettra de bénéficier au maximum de leurs valeurs ajoutées. D'autres produits font partie du paysage authentique de la région dont le miel, le lait caprins et ses produits (lait caillé, beurre et fromage).

Figure 2. Le miel et fromage de chèvre se mangent souvent couplés à Béni Khédache



Figure 3. Jus de figue appelé localement « Rob »



2.2.2 Un patrimoine bâti

L'architecture à Béni Khédache est marquée par un patrimoine archéologique témoin du passage de plusieurs civilisations sur cette région. Ce patrimoine est formé principalement par les ksour⁵ (Ksar Jouamaa, Ksar Hallouf, Ksar Kroukria, Ksar Jra, Ksar Mhadha, Ksar Béni-Khédache, Ksour Zammour, Ksar ouled Bouabid, Ksar Jdid, etc...), les ruines romaines (Fortins d'Elbenia, Elmedina, les maisons troglodytes) et vestiges romains (existence d'un des plus importants barrages romains en zones arides).

Le Ksar est l'expression d'un art et d'une tradition populaires. Il reflète le vécu quotidien et les pratiques sociales d'une communauté d'autrefois. Par ailleurs, il présente un attrait touristique et un potentiel d'espaces bâtis disponibles pouvant répondre à une demande en logements touristiques.

Les Ksour forment des greniers collectifs ou un ensemble de greniers agricoles qui servent pour l'ensilage des produits alimentaires principalement les céréales, les olives, l'huile, les figues sèches et les viandes séchées. Il est formé d'un ensemble de ghorfas (chambres avec

⁵ Singulier Ksar : mot arabe signifiant palais

voûte en berceau) construites autour d'une cour carrée ou rectangulaire en étages où chaque famille de la tribu possède au moins une chambre (Laroussi, 2008).

Figure 4. Ksar Hallouf à Béni Khédache



Les ksour est une vraie richesse patrimoniale construite sur des sites dominants qui offrent des paysages inoubliables. Du haut de ces sites on pourrait découvrir des points de vue saisissants, où l'aridité des versants montagneux contraste avec les vallées souvent verdoyantes grâce au rôle important des jessour⁶.

Les Ksour de Béni Khédache constituent avec ceux des régions du sud-est voisines des symboles d'une civilisation et présentent une valeur immatérielle relevant du culturel et du social.

2.2.3 Un savoir faire artisanal assez impressionnant

L'activité artisanale à Béni Khédache est un fait naturel. En effet, les ménages de cette zone montagneuse abritent des hommes et des femmes qui ont su apprendre et transmettre au fil du temps des techniques et traditions en liaison avec les produits artisanaux caractéristiques de leur territoire et de leur quotidien. L'artisanat masculin et surtout celui féminin reflète la perpétuation à travers les âges de ce savoir faire paysan.

Gambüt⁷, couffin, nattes, chekwa⁸ et encore d'autres produits artisanaux faits à la main sont ainsi des objets présents dans toutes les maisons de Béni Khédache. Leurs usage varie entre habit, confort de la maison et stockage et conservation des produits agricoles.

⁶ Singulier Jessr : permettant de maîtriser l'eau de ruissellement, il correspond à une petite élévation en terre dressée dans le lit de l'oued et également à la surface exploitable pour l'agriculture qui se situe à son amont.

⁷ Gambüt : Grande couffe servant pour le stockage de figue et d'orge et réputée résistante aux rongeurs

⁸ Chekwa : Outre fait de peau de chèvre et servant à cailler le lait

Il est à signaler que l'activité artisanale concerne surtout la femme rurale. Cette dernière constitue un véritable atout pour la durabilité du système familial dans lequel sa position est centrale ; du moment où elle s'occupe des tâches ménagères de la maison, éduque les enfants et aide les hommes dans l'activité agricole (Amri, 2003).

A côté de l'artisanat bédouin que pratiquent les femmes, l'artisanat masculin est aussi présent sur le territoire de Béni Khédache. Ce dernier est lié essentiellement à l'usage de la ressource fourragère Alfa appelée localement Gueddime pour fabriquer les couffins et nattes.

Figure 5. Sac fait en laine produite localement



Figure 6. Chekwa



2.3 Quelle place pour cette richesse dans le processus de développement régional ?

Conscients de la situation de difficultés dans la quelle vit la population de Béni Khédache et d'autres part de la richesse importante dont est doté le territoire, les acteurs locaux se sont mobilisé avec des aides et des appuis extérieurs afin d'imaginer des schémas de développement permettant de bénéficier de l'image du territoire et de ses potentialités dans la création de nouvelles sources de revenus pour la population rurale.

L'une de ces approches novatrices de développement sur le territoire de Béni Khédache, est le programme de développement Innovations Rurales en Zones Difficiles (IRZOD) avec sa composante « Jessour et Ksour de Béni Khédache » mise en place dans la région en 2000 dans le cadre d'une coopération internationale bilatérale entre le département français de l'Hérault et le gouvernorat de Médenine.

L'objectif économique général de ce projet est la création des revenus nouveaux qui remplacent petit à petit les revenus de l'émigration, pour ceci il est qualifié de projet de

développement intégré dans le sens où il intéresse l'ensemble d'activités pouvant être développées dans la zone.

La structure du projet est basée sur quatre axes principaux intégrant les différentes activités dont la promotion peut être à la base d'un développement territorial.

- Axe artisanat patrimonial : Dans cet axe, la stratégie vise l'émergence de l'artisanat de tissage insuffisamment développé comme activité et ce à travers la structuration de la filière et le renforcement de la mise sur le marché des produits artisanaux,
- Axe produits spécifiques : La région offre un large panel des produits agricoles spécifiques (huile d'olive, figes sèches, miel, plantes aromatiques et médicinales, etc.). L'objectif de cet axe est d'œuvrer pour la mise en place des produits de terroir en vue de créer un «label»,
- Axe Eau et gestion des ressources naturelles : basé sur la réhabilitation et la durabilisation de l'agriculture et ce par l'amélioration des techniques de collecte des eaux de ruissellement et la préservation et conservation du patrimoine hydro-agricole ainsi que la protection de l'environnement.
- Axe tourisme identitaire⁹ : Retenu comme axe fédérateur pour tout le projet. Cet axe a comme objectif l'amélioration significative du potentiel touristique de la zone de Béni Khédache et vise à inscrire le territoire comme destination touristique de découverte, paysage/patrimoine/produits authentiques. Dans ce volet, l'objectif du projet IRZOD est de structurer l'activité touristique sur le territoire et ce notamment à travers la construction des gîtes ruraux traditionnels pour accueillir les touristes,

L'arrivée du projet IRZOD sur le territoire de Béni Khédache, avait ainsi déclenché un processus de développement nouveau dans sa conception et basé sur des axes jusque là non pris en considération par les anciens projets et programmes lancés par l'Etat. Il constitue un point de départ pour l'installation d'un nouveau mode de développement auquel on s'intéresse à travers cette étude. Il s'agit du développement territorial avec ses deux composantes principales : la valorisation des ressources spécifiques¹⁰ et la gouvernance spécifique.

⁹ Il s'agit, pour ce type de tourisme, de répondre à une demande de touristes particuliers souhaitant venir s'immerger dans un site authentique de point de vue de son patrimoine, ses habitants et sa beauté écologique. Ce tourisme présente bien évidemment une alternative radicale par rapport au tourisme de masse qui n'a pas les mêmes objectifs.

¹⁰ Les ressources spécifiques sont propres à un territoire et aux personnes qui y sont présentes puisque dépendantes de la qualité de l'organisation sociale locale (Andrieu, 2004). Elles « *ne sont pas commensurables, ce qui signifie qu'on ne peut pas les exprimer en prix et qu'elles sont donc absolument non transférables* » (Pecqueur et Colletis, 2005)

3. De quelles innovations parle-t-on ?

3.1 Innovation dans la nature des ressources valorisées

La principale activité économique au niveau de Béni Khédache est l'agriculture. Cette activité, pratiquée sur des sols pauvres et légers, est couplée à une activité d'élevage également très influencée par les conditions difficiles du milieu et notamment la rareté des précipitations. Les revenus faibles tirés de ces deux activités ont toujours été compensés par ceux d'une émigration forte vers les pays du Nord notamment vers la France.

L'économie locale reste peu diversifiée et se limite, en dehors du secteur agricole, à quelques micros entreprises (commerce, services, petits métiers, tourisme, artisanat, etc.) dont l'impact, notamment sur l'emploi, est assez faible (Elloumi *et al*, 2009).

Le projet IRZOD est un programme de recherche-développement qui est parti de la problématique de développement au niveau de Béni Khédache. Cette dernière est liée essentiellement à l'incapacité de l'agriculture, de moins en moins productive, de satisfaire les besoins de la population d'un territoire qui connaît des contraintes socio-économiques diverses et dont les schémas de développement doivent se baser sur d'autres ressources et activités autres que l'agriculture et l'élevage longtemps pratiqués par la population. Le projet IRZOD s'est appuyé en fait sur les ressources territoriales spécifiques à Béni Khédache pour créer des activités et intégrer la population dans des circuits de production pouvant améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi que les produits authentiques caractéristiques de Béni Khédache, qu'on a exposés plus haut, commencent à être valorisés dans des activités et des services pratiqués et offerts par la population de la région aux visiteurs et aux touristes. Par ailleurs les activités longtemps pratiquées à une échelle familiale et dont les produits étaient destinés principalement à l'autoconsommation intègrent petit à petit le marché d'où la création d'une rente qui remplace le manque de productivité caractéristique de l'activité agricole. L'idée est donc de transformer les modes de production et de commercialisation des produits spécifiques au territoire de Béni Khédache. Des produits jusque là marginalisés par des conditions de production et de mise sur le marché ne permettant pas de bénéficier de leur authenticité et leur spécificité. Il s'agit en effet des ressources qui font émerger, sur leur territoire d'origine, des produits et des services ne pouvant être reproductibles ailleurs (Pecqueur, 1997).

On exposera dans le tableau suivant, les principaux points en lien avec cette démarche de valorisation et de révélation des ressources spécifiques à Béni Khédache.

Tableau 1. Actions et efforts fournis pour la promotion des secteurs porteurs de développement territorial à Béni Khédache

Secteur d'activité	Actions et efforts fournis
Artisanat bédouin	<ul style="list-style-type: none"> * Construction d'une maison d'artisan dans laquelle les artisans et artisanes peuvent exposer leurs produits tout au long de l'année * Organisation des foires de l'artisanat à l'échelle locale et participation aux foires régionales et internationales * Mise en place d'un centre de formation artisanale permettant l'acquisition d'une carte professionnelle aux artisans et artisanes * Des aides et des subventions pour l'achat de la matière première et la commercialisation des produits * Appui à l'innovation dans le domaine (matière première utilisée, formes, motifs ; etc.)
Agriculture spécifique	<ul style="list-style-type: none"> *Création de deux unités de fabrication artisanale de fromage de chèvre *Soutien des éleveurs en vue de leur engagement pour une production laitière destinée à la fabrication *Efforts des associations locales pour la mise place des produits de terroir labellisés et la négociation de leur achat avec les consommateurs ; le plus souvent des touristes et des organisations internationales (miel, figue sèche, PAM et ses produits dérivés) *Organisation des sessions de formation pour les agriculteurs sur les techniques modernes de production et de conditionnement de la figue sèche. *La valorisation des PAM à travers la création d'itinéraires botaniques, des actions à caractères agricoles et l'élaboration de mise en scènes gustatives autour de la cuisine locale de terroir
Tourisme identitaire	<ul style="list-style-type: none"> *Construction d'un nombre de maisons d'hôtes avec une capacité totale de 12 lits, qui offrent au client outre l'accueil et l'hébergement, le petit déjeuner préparé et servi par le propriétaire ainsi que la vente de divers produits locaux (miel, figues sèches, Henné, etc.). *Mise en place d'un programme de promotion autour des maisons d'hôtes qui consiste en une prise de contact avec différentes agences de voyage et tour-opérateurs. Nombreuses brochures et dépliants montrant les services et produits offerts par les infrastructures d'accueil ont été, par ailleurs, préparés. *Organisation d'un festival international¹¹ *Création des circuits touristiques de découverte et d'excursion appelée « la route des Ksour » formée par les différents ksour de montagne de Béni Khédache. Il s'agit d'un voyage tourné vers la connaissance et la découverte d'une civilisation nomade qui plonge ses racines dans les temps les plus anciens

Source : nos enquêtes et étude bibliographique (2010)

¹¹ Cet évènement a un impact important sur l'ambiance générale de la région. Son programme comprend, outre l'animation de la ville, le défilé d'ouverture, des excursions touristiques à travers les villages et circuits montagneux, des courses hippiques et une soirée culturelle et artistique. Volet foire, une grande exposition est organisée et qui comprend des plantes médicinales, des produits artisanaux, des habits traditionnels et des produits agricoles.

L'idée apportée par le projet IRZOD sur le territoire est que la valorisation des ressources territoriales spécifiques, identitaires et authentiques ne peut que bénéficier aux zones difficiles dans la mesure où elle peut générer une rente pouvant remplacer le manque de compétitivité des produits génériques¹². En effet, l'innovation en termes de différenciation des activités économiques et des sources de revenu constitue une opportunité pour la population rurale et un élément indispensable pour la durabilité des systèmes de production dépendant des conditions climatiques et des ressources naturelles aussi limitées dans un contexte aride et montagneux comme celui du sud-est tunisien.

Les ressources du territoire sont dès lors intégrées dans des systèmes de valorisation basés sur l'offre des services et des produits identitaires et spécifiques à la région. C'est à partir de ce moment là que l'innovation en termes de développement territorial s'impose dans cet espace et que différentes tentatives ont vu le jour pour intégrer le panel des produits et services spécifiques à BK dans des circuits économiques viables. Cette dynamique a pu transformer l'image du territoire et la faire, ainsi, émerger par la valorisation de ses ressources spécifiques. La démarche innovante qu'on vient de décrire n'a pu voir le jour sans la collaboration entre les différents acteurs concernés par le développement du territoire. Il s'agit, en effet, d'un processus nécessitant un mode de gouvernance particulier de point de vue des acteurs impliqués et de la forme de coordination entre eux.

3.2 Innovation dans le système de gouvernance

Rappelons rapidement qu'en Tunisie, le planificateur avait mis en place dans les « zones difficiles » dès le début des années 80 des projets de développement qui étaient du domaine exclusif des services de l'Etat. Ces derniers se chargeaient en effet du suivi du projet depuis son initiation jusqu'à son évaluation. Dans une deuxième étape, des initiatives locales et associatives sont apparues dans ces zones. Le secteur privé s'est lui-même lancé dans une démarche de développement différente dans sa conception que celle qu'il avait adopté jusque là. On a donc assisté dès lors à l'émergence d'un processus de « développement territorial » marqué par l'articulation entre les trois catégories d'acteurs concernés par le développement de leur territoire, à savoir le secteur public, le secteur privé et les associations. C'est ainsi que le développement territorial implique une multitude d'acteurs qui collaborent entre eux dans

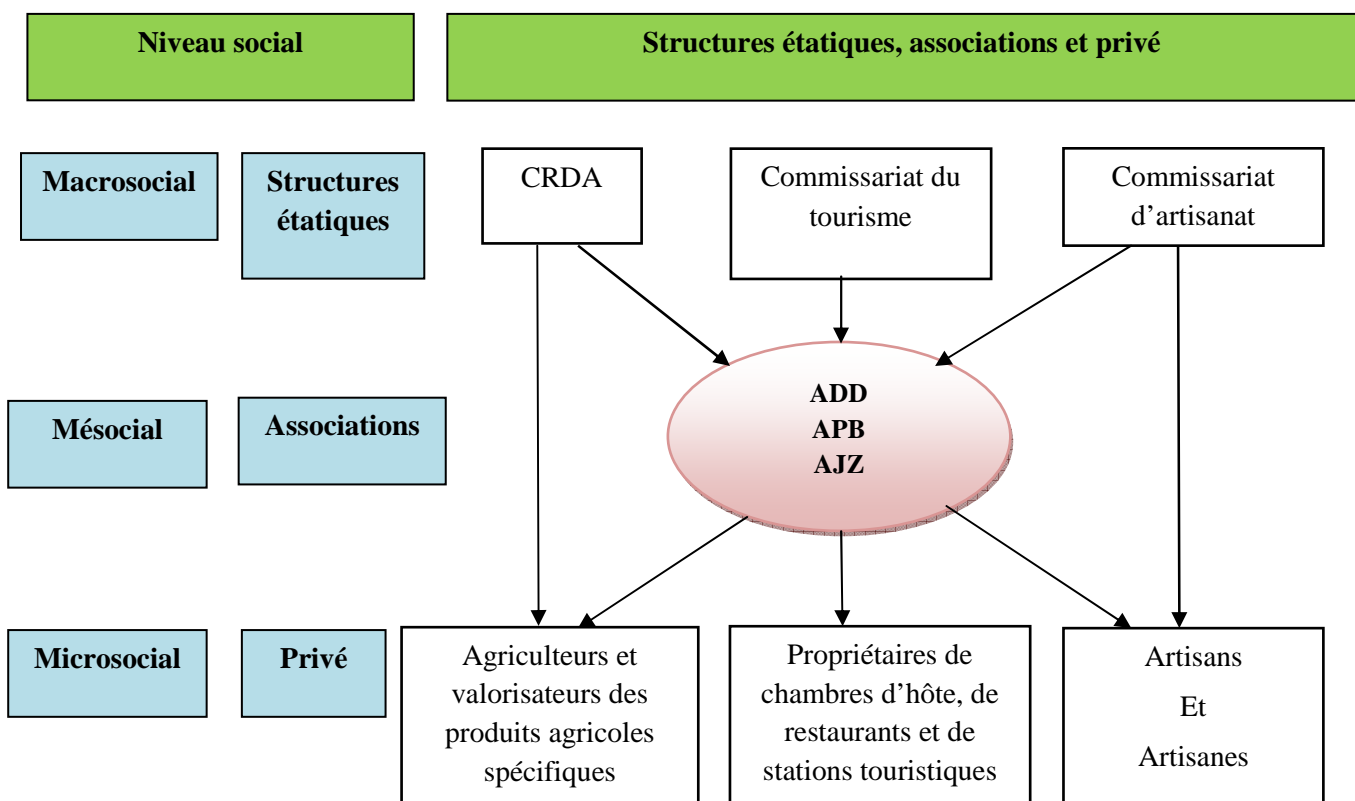
¹² Une ressource, actif ou produit générique sont définis par le fait que leur valeur ou leur potentiel est indépendant de leur participation à un quelconque processus de production. « *Des telles ressources ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisque par définition, elles existent ailleurs et peuvent être transférées* » (Pecqueur, 2005)

une approche de développement multisectorielle dans le sens où elle combine les différents secteurs économiques du territoire.

L'innovation dans le système de gouvernance se manifeste ainsi dans le passage du duo Public/Privé, jusque là concerné à lui seul par le développement du territoire, à un trio Public/Associatif/Privé, avec l'émergence d'un nombre d'associations locales qui s'impliquent elles aussi dans cette démarche de développement.

Il s'agit d'une articulation entre trois niveaux sociaux : le macro-social présenté par l'Etat et ses services locaux, le méso-social avec les associations locales et finalement le microsocial présenté par le privé. Dans notre étude de cas, ces trois catégories d'acteurs travaillent sur les trois domaines retenus comme porteurs de développement dans la région à savoir l'artisanat bédouin, l'agriculture spécifique et le tourisme identitaire ou alternatif.

Dans la figure suivante, on présente les relations existantes entre ces trois niveaux sociaux d'acteurs :



ADD: Association du Développement Durable

APB: Association de Protection de la Biodiversité

AJZ: Association des Jeunes de Zammour

CRDA : Commissariat Régional du Développement Agricole

Le sociogramme ci-dessus présente les relations qui existent entre les différents niveaux sociaux d'action à Béni Khédache. Ainsi, les agents étatiques apparaissent comme les responsables premiers du développement sur le territoire, mais leur travail est nécessairement relayé par celui des associations qui assurent l'animation et l'appui aux acteurs de base. D'autre part, selon sa mission, chaque structure étatique cible une catégorie sociale précise. Le CRDA, par exemple, travaille le plus avec les agriculteurs ; le commissariat du tourisme collabore, de son côté, avec les propriétaires des chambres d'hôte, des restaurants et des stations touristiques. L'élément nouveau dans ce schéma est le secteur associatif, caractérisé par la présence de trois associations opérant dans différents domaines et qui jouent le rôle de médiation entre l'Etat et la population dans le cas des projets nationaux de développement ou le rôle de responsable de projet dans le cas des projets de développement internationaux, tel est le cas pour l'association ADD responsable du projet IRZOD à Béni Khédache.

L'associatif est la structure la plus proche de la population locale. Elle constitue donc l'outil pour lequel le processus de développement fonctionne vraiment selon un « bottom up »¹³. Par ailleurs, les associations possèdent un rôle déterminant dans la démarche du développement local. Ces structures représentatives constituent, en fait, un catalyseur qui valorise les richesses particulières, que sont la capacité d'imagination, la formulation et la mise en œuvre des projets, la solidarité, la capacité d'entreprendre, le partenariat et la créativité.

A Béni Khédache, la plupart des associations contribuent au renforcement des liens entre la diaspora et la zone ainsi qu'à la promotion de la vie associative (Elloumi *et al.*, 2009). Elles jouent ainsi un rôle clé dans la démarche collective du développement territorial en milieu rural. D'autre part, leur rôle à Béni Khédache n'est pas limité à la protection des ressources naturelles mais il intègre la dimension sociale en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de la femme, la création de sources de revenus en milieu rural et la participation de la population locale. Les objectifs principaux des trois associations dont on parlait plus haut sont les animateurs principaux en raison de leur implication dans divers projets de développement menés avec des partenaires régionaux, nationaux et même internationaux. Ces projets touchent le territoire d'intervention et visent principalement l'amélioration des revenus de la population, la protection du patrimoine matériel (PAM, ksour, paysage) ou immatériel (savoir faire, culture), la promotion du tourisme local et le renforcement des capacités de la population pour une meilleure autonomie organisationnelle.

¹³ Apparue en Europe, c'est une logique qui implique le développement local « par le bas » dans le sens où l'élaboration des projets et des actions de développement se fait d'une manière endogène c'est-à-dire à partir du niveau local pour arriver en dernier plan aux acteurs publics.

On peut dire que, dans le cas du projet IRZOD, les différentes composantes sont assurées chacune avec la contribution des trois types d'acteurs selon des logiques différentes. La gouvernance du développement territorial met en œuvre, d'ores et déjà, trois logiques d'intervention différentes pour les acteurs associatifs, privés et étatiques. Ainsi, au moment où l'Etat agit selon une logique orientée vers les biens publics, l'associatif quant à lui possède une logique destinée aux biens collectifs ; le privé, lui a une logique destinée vers les biens individuels. L'apport le plus important (sur le plan technique, financier, organisationnel, etc.) résulte de la participation de tous dans la mesure où elle peut bénéficier finalement à tous.

Dans ce registre, l'innovation en matière de gouvernance ne peut que bénéficier à tout le monde tout en obligeant chacun à respecter le travail collectif et la programmation globale du schéma du développement pensé et concrétisé d'une manière collective. Chacun se sent, alors, responsable du bien de son territoire et se met ainsi à son service.

Conclusion

Il ressort à travers cette étude présentée sur la région de Béni Khédache, que le fait d'être situé dans un milieu à différentes contraintes climatiques ou socio-économiques ne constitue en aucun cas un obstacle au développement du territoire. Au contraire certains auteurs avaient même avancé la thèse que c'est dans des espaces pareils que les populations sont plus contraintes à apporter des solutions et des innovations sur les systèmes économiques en place puisque ces derniers sont de plus en plus fragilisés par les changements que connaît le monde autour.

Dans les zones difficiles, la pauvreté en ressources naturelles (eau, végétation, sol, etc.) peut être en effet, compensée par la richesse en ressources spécifiques de toute nature. Ainsi, l'histoire, le paysage, le savoir faire, la culture ainsi que tous les atouts dont est doté le territoire en difficulté, peuvent faire l'objet d'une valorisation économique permettant la création de nouvelles activités et l'amélioration par la suite des conditions de vie des populations.

Cette démarche nécessite par ailleurs, un système de gouvernance désormais ouvert aux différents types d'acteurs dont principalement l'acteur associatif.

Références bibliographiques

- Amri, L. 2003.** La femme rurale dans l'exploitation familiale, Nord-ouest de la Tunisie: pour une sociologie des ruptures. Paris : L'Harmattan. 538p.
- Andrieu, M. 2004.** Du lieu au lien: vers l'intelligence territoriale? Montagnes Méditerranéennes, n°20, pp. 51-54
- Bazin, G., Roux, B. 1993.** Le développement local contre la marginalisation des territoires dans le Sud de l'Europe. Le courrier de l'environnement de l'IRA [en ligne]. N°19, 17p <http://www.inra.fr/dpenv/bazinc19.htm>
- Bessaoud, O. 1997.** Le paradigme de l'agriculture coloniale et la modernisation au Maghreb. In : La modernisation des agricultures méditerranéennes, Montpellier, CIHEAM-IAM, Options méditerranéennes : 129-138
- Campagne, P., Dababi, M., Pecqueur, B. 2009.** A propos du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache : quelques réflexions sur la gouvernance du développement territorial dans les zones difficiles ». Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, « DELZOD » Médenine, IRA
- Campagne, P., Pecqueur, B. 2009.** Zones difficiles, territoires de développement ? Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, «DELZOD » Médenine, IRA
- Chassany, J-P. 1994.** Emergence et adaptation de formes de développement local: analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne. Cahier Options méditerranéennes, 1994, vol.3, pp. 87-95.
- Elloumi, M. 1996.** Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en méditerranée occidentale. Tunis : ALIF, IRMC. 519p. (recherche sur le Maghreb contemporain)
- Elloumi, M. 1997.** Politiques agricoles, programmes de développement rural et zones défavorisées : le cas de la Tunisie. In Roux, B., Guerraoui, D. 1997. Les zones défavorisées méditerranéennes. Paris et Montréal : l'Harmattan (Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes), Casablanca, Les Editions Toufkal. p. 71-89.
- Elloumi, M., Sghaier M., Kadhkadh, K. 2009.** Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens, cas de la Tunisie. In Projet MS H/FSP. Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens. 2ème partie. Chapitre 10.
- Laroussi, K. 2008.** Le gasr, vestige des temps nomades. Revue des régions arides (numéro spécial). Actes de l'Atelier « Diversité du patrimoine culturel et naturel dans le Sud-Est tunisien : problématique de la conservation/valorisation », pp. 47-97
- Leloup, F., Moyart, L., Pecqueur, B. 2005.** La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? Géographie Economie Société, vol. 7, n°4, p. 321-331.
- Pecqueur B., 1997.** Processus cognitifs et construction des territoires économiques. In Guilhaon B., Huard P., Orillard M., Zimmermann J. B. (sous la direction de), Économie de la connaissance et des organisations, L'Harmattan, Paris.
- Pecqueur, B. 2005.** Le développement territorial, une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud. In Antheaume B. et Giraut F. (éd.). Le territoire est mort. Vive les territoires ! Paris : IRD, pp. 295-316.

Pecqueur, B., Colletis, G. 2005. Révélation de ressources spécifiques et coordination située. Colloque international sur « l'économie de proximité », Marseille, 8-9 juin 2004, Revue Economie et Institution. 17p.

Requier-Desjardins, M. 2009. Zones difficiles, politiques publiques et agricultures, cas des zones arides au Maghreb. Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, « DELZOD » Médenine, IRA

Roux, B., Guerraoui, D. 1997. Les zones défavorisées méditerranéennes, Paris et Montréal, l'Harmattan (Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes), Casablanca, Les Editions Toufkal. 362p.

Sghaier, M., Abaab, A. et Campagne, P., 2006. « L'expérimentation de nouvelles approches de développement local et de gestion participative des ressources naturelles », in Genin D. et al. (éd.), Entre désertification et développement. La Jeffara tunisienne, Tunis, Cérès éditions, IRD, IRA, pp. 303-313.